

Un chauffe-eau solaire : je voudrais bien, mais... Mais quoi !!!

Quel rôle peut jouer votre association ?

Aujourd'hui, le marché des chauffe-eau solaires (CES) est un marché important et d'avenir. Pourtant, il a encore du mal à décoller.

Pourquoi ? Simplement parce que l'acquisition d'un CES pour une famille reste un travail de longue haleine malgré les facilités mises en place (dispense de permis, primes élevées...).

Si la paperasse administrative est vaincue, il est resté à réaliser le choix du matériel et de l'installateur. Là, tout est beau, tout est rose, chaque fournisseur et installateur vantant son produit qui est évidemment le meilleur ! Mais comment faire un tri dans cette masse d'informations ?

Après tous ces déboires, enfin une bonne douche solaire. Et là encore, il vaut mieux en profiter rapidement, car ensuite vient la douche froide : La facture de l'installateur.

La Région Wallonne a, heureusement, formé des installateurs Soltherm (IS). Malgré cela, si une erreur se produit lors du placement, à qui s'adresser ?

Alors que faire ? Oublier sa fibre environnementale et continuer à épuiser nos ressources fossiles ?

Non ! Une solution existe pour faciliter l'acquisition d'un système solaire pour les particuliers :

Le **GRACH** et sa formule d'achats groupés.

L'achat groupé, qu'est ce que c'est ?

C'est profiter du poids que représentent plusieurs particuliers, bénéficiant de l'offre faite par une association (ASBL, association locale, commune, ...) pour décider en même temps de passer à l'acte pour l'achat d'un CES.

Dans un achat groupé, votre association informe les intéressés et le **GRACH** se charge de la gestion du début à la fin.

Le GRACH, qu'est ce que c'est ?

Le GRACH pour **G**roupe d'**A**chat, c'est une cellule indépendante soutenue par l'APERe, (Association pour la Promotion des Energies Renouvelables asbl) composée de spécialistes de l'énergie solaire thermique, bien connus du milieu pour l'animation de l'Héliomobile.

Comment se déroule un achat groupé ?

Tout commence par votre prise de contact avec le *GRACH*¹ en temps qu'association organisatrice de l'événement. C'est à partir de cet instant que démarre l'achat groupé.

Première étape : Suite aux premiers échanges où nous convenons du mode de collaboration (qui fait quoi et à quel prix), une première conférence est organisée. Celle-ci consiste en une information générale sur les CES, les achats groupés et leurs avantages respectifs.

Le **GRACH** se charge d'animer cette réunion, d'apporter le matériel de conférence et le matériel solaire didactique.

Votre association, quant à elle, est chargée de réaliser la promotion de cette soirée par ses canaux d'informations propres et de mettre à disposition une salle pour la conférence.

Deuxième étape : Une seconde conférence est organisée : Pour celle-ci, les représentants des fournisseurs de matériel solaire (FS) et les installateurs Soltherm (IS) sont présents. Les fournisseurs auront été préalablement sélectionnés par le GRACH pour garantir un matériel de qualité et la

¹ Guillaume Rabolli
rabolli_g@hotmail.com
0494/278007

possibilité pour eux de proposer des installations solaires dans votre région. Les installateurs de votre région sont, quant à eux, choisis par les fournisseurs. Le fournisseur est donc tenu coresponsable de la réalisation des installations solaires.

Lors de cette conférence, le GRACH sera présent pour répondre aux questions d'ordre général et techniques, mais également pour objectiver les exposés des fournisseurs présents pour vanter les avantages de leur matériel.

Dès le début de cette conférence, des bons à options pour un devis seront fournis aux personnes présentes dans la salle et qui auront participé à la première réunion.

Ces bons seront récoltés par le GRACH qui se chargera de les transmettre aux fournisseurs et d'en assurer le suivi dans un calendrier décidé préalablement. Il interviendra si nécessaire.

Troisième étape : Après la réalisation des devis, une troisième rencontre est organisée.

Ici aussi, les fournisseurs et les installateurs seront présents pour répondre à toutes les questions concernant les devis. Le GRACH sera également présent pour répondre à ces questions de manière totalement neutre et objective.

Quatrième étape : Suite à cette réunion où toutes les questions restantes auront trouvé une réponse, les commandes devront être passées dans les 10 jours. Le GRACH s'occupera de gérer ces commandes avec les fournisseurs et les installateurs et en assurera le suivi. C'est-à-dire, qu'à tout moment lors de l'installation, le GRACH sera là pour répondre aux questions et au cas où, intervenir sur le terrain.

Quels sont les avantages des achats groupés organisés par le GRACH ?

1. Des spécialistes se mettent à disposition des candidats pour les aider à réaliser leurs projets d'installation solaire.
2. Le GRACH informe objectivement les candidats, sans partis pris, ...mais travaille pour la promotion de la filière solaire.
3. Le GRACH présélectionne des produits de qualités.
4. Le GRACH présélectionne des installateurs compétents.
5. Le GRACH accompagne et aide les candidats dans leur choix.
6. Le GRACH accompagne le candidat dans la réalisation de son projet.
7. Grâce à cette force d'achat et à l'action du GRACH, une remise complémentaire sur le prix d'achat peut également être obtenue pour les particuliers.
8. Dans certains cas, le GRACH peut obtenir de certains fournisseurs qu'ils se chargent eux-mêmes de récupérer une partie des primes. Ce qui a pour avantage de déboursier une somme moins importante.
9. Le GRACH s'investit corps et âmes dans cette action et se rémunère par un pourcentage prélevé sur le chiffre d'affaire réalisé auprès des fournisseurs.
10. Le Grach vous offre la possibilité de participer aux profits de l'action si les achats conclus sont suffisamment nombreux.

Comment contacter le GRACH si l'organisation d'une future action d'achats groupés vous intéresse ?

Rien de plus simple, il vous suffit de contacter notre coordinateur administratif, Guillaume Rabolli², par courriel ou par Gsm (coordonnées ci-dessous). Veuillez laisser les noms et coordonnées de votre association et nous vous contacterons le plutôt possible.

Les demandes seront traitées aux plus vite et dans l'ordre d'arrivée.

Guillaume Rabolli
Coordinateur administratif

Joseph Dejonghe
Coordinateur technique

² Guillaume Rabolli
rabolli_g@hotmail.com
0494/278007